



Formation



Les clés de l'organisation collective : travailler à plusieurs en agriculture

26 & 27 novembre 2020 - Cavaillon (84)

Objectifs de la formation :

Adopter la bonne forme juridique et les outils méthodologiques pour travailler à plusieurs en agriculture.

Identifier les facteurs de réussite d'un projet associatif.

Public visé : Paysan(ne)s et personnes en cours d'installation avec un projet d'agriculture de groupe. Pas de pré-requis nécessaire.

Coût de la formation : 540 €

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA (agriculteurs à titre principal, secondaire, cotisants solidaires, sous réserve de la disponibilité des crédits formation sur l'enveloppe annuelle VIVEA de 2000 €/contributeur))

Autres cas : nous consulter, devis à la demande.

Pour tous : **chèque de réservation obligatoire de 50€* à l'ordre de l'ADEAR 84**, le chèque ne sera encaissé qu'en cas de désistement moins de 48h avant le début de la formation.

Durée de la formation : 2,5 jours / 9h-17h / Repas tiré du sac le midi

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

Programme détaillé au dos >>

Renseignements et inscription :

ADEAR de Vaucluse
MIN 51
15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
tel : 04 90 74 19 86
mail : contact@adear84.fr

Retrouvez
nos formations sur :

www.adear84.fr
www.inpact-paca.org



N° SIRET : 50813361800019
N° Organisme de Formation : 93840320484



Formation



Les clés de l'organisation collective : travailler à plusieurs en agriculture

26 & 27 novembre 2020 - Cavaillon

Programme de la formation :

avec **Virginie Rousselin, ATAG (Association tarnaise pour l'Agriculture de Groupe)**

> Pourquoi et comment s'associer ?

- Les motivations pour travailler en collectif
- Monter une société : une nécessité ?
- Les différents types de collectifs : dans le cadre d'une société ou non.

> Comment faire vivre la société ?

> Quelles autres formes de partage ?

> Comment s'entendre ?

- Les conditions de réussite d'un groupe
- Se donner des règles de fonctionnement
- Mise en place d'une communication de qualité et efficace

Le programme de la formation navigue entre des approches juridiques, comptables, communicationnelles, ou sociologiques. Il sera adapté en fonction des besoins des collectifs présents.

Afin de faire le point sur les outils mobilisés in situ par les stagiaires suite aux deux premiers jours de formation, une 1/2 journée de formation sera planifiée ensemble pour se retrouver avant fin mars 2021.

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, de travaux en groupes, de témoignages et d'échanges d'expérience.

Renseignements et inscriptions :

Carla Scorsino, animatrice ADEAR 84 : carla.scorsino@adear84.fr / 07 82 58 56 89



CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements :
www.vivea.fr

ETRE REMPLACER POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicederemplacement.fr

